

## Compte-Rendu de la CCP

du 25 mai 2011

**PNT RIN**

---

ACTUALITE.....	2
MUTATIONS RIN et CETE 1er NIVEAU.....	3
MUTATIONS RIN et CETE 2ème NIVEAU.....	4

## ACTUALITE

### **GIPA**

Force ouvrière a interrogé l'administration sur l'attribution de la GIPA en 2011, celle-ci répond que seule l'année 2010 était une année blanche. A partir de 2011 et jusqu'en 2013 les PNT reviennent dans le dispositif normal.

### **Réductions d'ancienneté au titre de 2009**

Calcul de l'enveloppe :

	1ère catégorie	Hors catégorie	Cat exceptionnelle	total
Effectif à prendre en considération	79	187	37	303
Reliquat 2008				65,4
Enveloppe de mois à distribuer	71,1	168,3	33,3	338,1
Agents bonifiables	79	187	37	303
Nombre d'agents à bonifier(70% mini.)	55,3	130,9	25,9	212,1
Nombre d'agents à bonifier à 2 ou 3 mois	5,53	13,09	2,59	21,21

Résultats de l'exercice :

	1ère catégorie	Hors catégorie	Cat exceptionnelle	total
Nombre d'agents bonifiés à 1 mois	27	87	18	132
Nombre d'agents bonifiés à 2 mois	10	17	6	33
Nombre d'agents bonifiés à 3 mois	1	5	1	7
Nombre d'agents bonifiés	38	109	25	172
Nombre de mois consommés	50	136	33	219
Nombre de mois restant à consommer	21,1	32,3	0,3	119,1

Analyse et proposition :

	1ère catégorie	Hors catégorie	Cat exceptionnelle	total
Pourcentage d'agents bonifiés	48,10	58,29	67,57	56,77
Pourcentage d'agents ayant obtenu une réduction supérieure à 1 mois	28,95	20,18	28,00	23,26

Répartition des agents non bonifiés en 2009 :

	1ère catégorie	Hors catégorie	Cat exceptionnelle	total
Agents ayant obtenu une proposition à zéro mois	15	35	3	53
Agents pour lesquels aucune proposition n'a été effectuée	26	43	9	78
Total des agents non bonifiés	41	78	12	131

Utilisation des reliquats :

La CCP s'est prononcée pour l'attribution d'1 mois de bonification d'ancienneté aux 78 agents pour lesquels aucune proposition n'a été effectuée.

Le reliquat de 2009 soit 41,1 mois sera reporté sur l'enveloppe 2010.

Le taux de 70% d'agents bonifiés n'a pas été atteint car certains services n'ont pas répondu malgré les relances de l'administration.

Pour 53 agents l'administration n'a pas souhaité prononcer de bonification.

FORCE OUVRIERE a exigé la liste des agents bonifiables et bonifiés ainsi que la liste des services qui n'ont pas répondu.

L'administration refuse de donner ces informations au motif que ce sont des données individuelles et refuse de donner les services qui n'ont pas répondu car elle juge qu'il lui appartient de gérer les mauvais élèves.

Pour FORCE OUVRIERE, l'administration s'abrite derrière des réponses qui ne sont pas acceptables puisque la CCP est bien compétente pour examiner les situations individuelles.

L'administration refuse toute transparence dans ce cadre là. Pourquoi ?

## MUTATIONS RIN ET CETE 1ER NIVEAU

Prise d'effet au 1er septembre 2011 sauf mention particulière

NOM	PRENOM	ORIGINE	AFFECTATION	OBSERVATIONS
BAUDET	Gwénaelle	CGDD	CGDD	
BIDET	Pierre-Henri	DGITM	DGITM	
DESJARDIN	Françoise	SETRA	CVRH Paris	
DORMOY	Cécile	CGDD	CETE NC	
DUPONT	Corinne	SG/SPES	DDT 08	
LOUATI	Sami	CGDD	DGEC	
MESTELAN-PINON	Sophie	DDT 78	DDT 78	
POSTEL	Dominique	SETRA	DRIEA-IF	Au 01/12/2011

## MUTATIONS RIN ET CETE 2ÈME NIVEAU

Prise d'effet au 1er septembre 2011 sauf mention particulière.

NOM	PRENOM	ORIGINE	AFFECTATION	OBSERVATIONS
BOTTIN	Anne	OLAP	CGDD	
BRUNET LECONTE	Hélène	SG/DAJ	DGEC	
DUMONTET	Pierre	SG/SDSIE	SG/SDSIE	
FAVIER	Eric	ENTPE	ENTPE	
NGUYEN	Thanh-Nhuan	SG/DRH	CGEDD	
PIOLINE	Michel	CETE NC	CETE NC	



### Vos élus à la CCP

Laurent GROGNUM – FEETS-FO

Tel 01 44 83 86 22

Dominique MOREL – DDEA 83

Tel 04 94 46 83 19

### Syndicat National

Permanence FO-PETULTEM

Tel 01.40.81.24.20

Fax 01.40.81.24.13

---

## Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.  
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :



**SN FO-PETULTEM**

**MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche  
92055 - Paris La Défense Cedex 04**